

**COMPTE-RENDU
CONSEIL D'ECOLE n°1
Ecole Maternelle de L'Ecancière – Eymeux
Jeudi 7 novembre 2019 à 19h
(Conseil précédent : Jeudi 17 octobre 2019 à 19h30)**

**Inspection
éducation
nationale
Romans
Isère**

**Ecole Maternelle de
L'Ecancière**

04 75 48 86 23

Ce.0261217g@ac-
grenoble.fr

Membres présents

Membres de droits (ont le droit de prendre part au vote)

Mmes Carole Lapalency, Sandrine Sarret et Marylène Clot - Représentantes de parents d'élèves,
M. Laurent Foriel - Conseiller municipal de La Baume d'Hostun - Président du Syndicat Intercommunal de L'Ecancière,
Mme Jeanine Charrasson - Adjointe au maire d'Eymeux,

Mmes Claire Espinas, Estelle Lavendomme, Nathalie Koussens - Enseignantes,

Membres invités (assistent avec voix consultative)

Mmes Marion Grillère et Fabienne Seyve - Représentantes de parents d'élèves,

M. Louis Brunel - Adjoint au maire d'Eymeux,

Mme Isabelle Robert - Maire de Jaillans,

M. Manuel Guilhermet - Maire de La Baume d'Hostun,

Mme Céline Acton - Adjointe au maire de Jaillans - Membre du Comité syndical,

Mme Marion Pelloux-Prayer, - Adjointe au Maire de La Baume d'Hostun - Membre du Comité syndical

Mmes Colette Pétrud, Elodie Martin, Annie Meunier, Lucie Peysson et Armelle Millon - ATSEM,

Membres excusés

M. Mickaël Dideron - Représentant de parents d'élèves,

M. Stéphane Thon - Adjoint au Maire d'Eymeux - Vice-Président du Syndicat Intercommunal de L'Ecancière,

Mme Lucie Ginot - Conseillère municipale d'Eymeux - Membre du Comité syndical,

M. Anthony Uzel - Adjoint au maire de Beauregard-Baret - Membre du Comité syndical,

Mme Myriam Maoui - enseignante,

Mme Magali Allafort-Duverger - IEN Romans Isère.

1) Présentation des nouveaux Parents délégués, des élus, des enseignants et des partenaires

Participation aux élections du vendredi 11 octobre 2019 : 150 inscrits - 94 votants (dont 15 votes blancs ou nuls). La participation a été de 62,67% (l'an dernier : 68,66% et les deux années précédentes 62,5% et 66,03%).

Tour de table : chacun se présente.

Une secrétaire de séance est désignée : **Sandrine Sarret**, représentante des parents d'élèves.

RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) : seule la Psychologue de L'Education Nationale intervient dans l'école. Depuis la rentrée, Mme Maryse Dubois remplace Mme Nathalie Turc. Mme Dubois souhaite continuer le travail engagé depuis une bonne dizaine d'années, c'est-à-dire mener des observations dans chaque classe.

Son intervention : participation aux équipes éducatives, équipes de suivi, travail avec les familles, intervention pour un enfant en particulier quand c'est nécessaire (toujours avec accord de la famille quand l'enfant est pris seul).

Chaque famille peut également la contacter librement.

PMI (Protection Maternelle et Infantile) : l'infirmière, Mme Fabienne Gilleron réalise, pour chaque enfant scolarisé en cycle 1, des tests sensoriels (PS) et un test de langage (dès les 3 ans et 9 mois de l'enfant). Un courrier est adressé aux parents. Les visites commenceront le jeudi 14 novembre. Le Dr Charlotte Lambert ne viendra en visite médicale que si nécessaire. Le médecin et/ou l'infirmière participent aux équipes éducatives et équipes de suivi.

Il est également possible pour les familles de prendre contact avec la psychologue de la PMI si besoin.

Parents : la réunion d'information de rentrée qui a eu lieu le 19 septembre est un moment important d'échanges (beaucoup de familles présentes cette année). De plus, deux entretiens entre les enseignantes et les parents ont lieu dans l'année de façon systématique (PS : novembre et avril ; MS : janvier et juin). D'autres peuvent également avoir lieu à la demande de l'une ou l'autre partie.

Les parents, qui le souhaitent, peuvent s'investir dans l'Association de Parents d'Elèves de l'Ecancière (APE) pour financer les projets de l'école. Les compte-rendu de l'APE sont envoyés par mail et diffusés dans les cahiers de liaison.

Le bureau de l'association a été partiellement renouvelé : Présidente, Mme Lapalency ; Trésorière, Mme Coléon ; Vice-Trésorière, Mme Pelat ; Secrétaire, Mme Layeux.

2) Le règlement intérieur

- Les représentants de parents élus peuvent être sollicités par les parents d'élèves pour aborder des points particuliers lors du conseil. L'adresse mail créée par les élus afin que les parents puissent poser leurs questions avant chaque conseil d'école a été reconduite. M. Dideron se propose de suivre les messages qui pourraient y être laissés par les parents. Les élus vont concevoir un mot pour se présenter avec leur photo et cette adresse mail. Le mot sera mis dans

SS NK

les cahiers de liaison sans attendre le second conseil d'école. Cette présentation sera également affichée devant chaque classe.

- Nous invitons les élus à conseiller aux parents de s'adresser directement, sans hésitation, aux enseignantes s'ils ont des questions personnelles à propos de la scolarité de leur enfant.

Modifications à apporter :

- Modification chapitre 2 article 2-1 – « Tout enfant âgé de 3 ans au 31 décembre de l'année civile en cours doit être accueilli. »
- Modification chapitre 3 article 3-1 : « A défaut d'une fréquentation régulière sans justification, la directrice fera un signalement à l'Inspectrice de l'Education nationale. » + suppression de « L'enfant pourra être rayé de la liste des inscrits (...) réuni l'équipe éducative. »
+ ajout de l'article 3-1-1 relatif aux modalités d'aménagement de l'obligation d'assiduité en Petite Section (décret n°2019-826 du 2 août 2019).
- Modification chapitre 5 article 5-3 : suppression de « EVS »

Le règlement est adopté à l'unanimité avec les modifications. Il sera mis dans les cahiers et affiché sur le panneau d'affichage extérieur.

3) Les effectifs et l'organisation pédagogique

A la rentrée de septembre 2019, 78 présents : 37 PS et 41 MS.

(69 enfants l'année précédente : 41 PS et 28 MS).

	Répartition des élèves par village			
	Eymeux	Jaillans	BB/M	La Baume
PS	18	3	10	6
MS	15	12	11	3
Tot.	33	15	21	9
Tot. 2018/19	27	20	14	8

Organisation pédagogique		
Nathalie Myriam Classe 1	Claire Classe 2	Estelle Classe 3
12 PS	12 PS	13 PS
14 MS	14 MS	13 MS
26	26	26

Effectifs : le dernier prévisionnel élaboré en février 2019, prévoit pour les 2 prochaines années scolaires : 77 pour la rentrée 2020 et 71 pour 2021.

Afin d'établir le prévisionnel pour 2022, la directrice Nathalie Koussens demande aux communes de bien vouloir lui faire parvenir dès le mois de janvier le nombre d'enfants nés en 2019.

Fréquentation : pour la première période, 17 familles ont demandé un aménagement du temps scolaire pour leur enfant en PS dont 7 ne fréquentent jamais l'école l'après-midi.

Le temps de sieste : (34 lits) des enfants de Moyenne section se reposent également, à la demande. Actuellement, il y a entre 27 et 32 enfants à la sieste (dont en moyenne 5 MS). Claire Espinas demande à ce que les MS de sa classe soient couchés dans sa classe et non en salle de sieste. Chaque cas est particulier et discuté avec les familles.

L'équipe : 3 classes

- 4 enseignantes : Claire Espinas, Estelle Lavendomme, Nathalie Koussens (Direction) et Myriam Maoui (1 lundi par mois = décharge de la directrice). A la rentrée, une enseignante en attente d'affectation, a passé 2 jours en accompagnement dans la classe de la directrice.

- 5 ATSEM

. en classe le matin : Colette Pétrud, Elodie Martin, Lucie Peysson et Annie Meunier (1 vendredi sur 2 en remplacement de Lucie Peysson qui est à temps partiel)

. le midi : cantine et périscolaire : Armelle Millon (responsable de l'administratif), Colette Pétrud, Annie Meunier, Elodie Martin et Lucie Peysson.

. en classe l'après-midi : 13h45 à 15h – Annie et Colette sont dans une des classes (roulement sur la semaine) ; Lucie (ou Annie) et Elodie surveillent la sieste puis viennent en classe sur le dernier créneau (15h-16h15).

- **Stagiaires** : Durant l'année, nous recevons des stagiaires encadrés par Colette Pétrud. Ces stagiaires sont souvent en CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance, en troisième professionnelle ou en seconde professionnelle ASSP. Il peut nous arriver d'avoir des demandes d'anciennes mamans en reconversion mais nous déclinons ces demandes. L'équipe enseignante préfère prendre en stage des jeunes ou des personnes extérieures au territoire géographique de l'école. De même, nous ne pouvons pas accueillir d'élèves de 3^{ème} Générale en stage d'observation (Directive). Le but de ces stages étant de permettre aux élèves de quitter le milieu scolaire et découvrir ce qui se fait ailleurs.

- L'entretien des locaux est réalisé quotidiennement par les ATSEM. Le Conseil félicite l'équipe pour la qualité du travail effectué. Seuls les carreaux sont à la charge de la société BT Multi services (2 fois dans l'année scolaire : février et août).

SS NK

- Cette année, ce sont les employés municipaux de Beauregard-Baret qui interviennent dans l'école pour l'entretien des bâtiments de l'école.

4) La sécurité

Durant l'année, nous devons effectuer 3 exercices incendies et 2 exercices Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS), dont 1 « Attentat Intrusion ».

Exercices incendie

Le premier exercice de sécurité s'est déroulé le vendredi 19 octobre en matinée. Tout s'est bien passé. L'exercice a eu lieu dans le calme.

PPMS – Risques Majeurs

Plusieurs risques majeurs y sont consignés : à chaque cas une rédaction particulière (inondation, feu de forêts, séisme, glissement de terrain, rupture de barrage, accident industriel résultant d'un transport de matières dangereuses). Dans ce dernier cas, les enfants restent en classes.

PPMS – Attentat intrusion

Dans ce cas de figure et en fonction du lieu de l'intrusion, les enfants sont soit tous regroupés dans la salle de motricité, dans la pénombre et le silence, soit sont répartis dans la classe 1 et la salle de sieste. Les signaux d'alerte sont également différents. Le vendredi 4 octobre nous avons fait un exercice. Les enfants ont tenu le silence pendant 10 min.

Suite à ces exercices, un compte-rendu est établi par la directrice et transmis au SIE ainsi que sur une plate-forme de L'Education Nationale. Il est clair que des adaptations des locaux doivent être réalisés (barreaux aux fenêtres de derrière...) cf. partie « travaux ».

RSST

Le Registre Santé et Sécurité au Travail est à disposition du personnel et des parents d'élève (usagers) a pour objectifs :

- de permettre aux usagers de signaler les risques existants dans l'école et proposer des mesures d'amélioration,
- d'assurer la traçabilité de la prise en compte du problème,
- de conserver un historique des problèmes,
- de s'inscrire dans un dispositif départemental et académique en matière d'hygiène de sécurité et de conditions de travail.

Le registre se trouve dans le bureau de direction. Des fiches vierges à disposition des usagers se trouvent dans la boîte aux lettres rouge située à côté de celle du périscolaire.

Des affiches sont dans les 2 halls.

5) Le travail des classes

A la fin de la période, les parents emportent à la maison les cahiers de travaux et de comptines. Ils doivent être ramenés à l'école.

- Le dimanche 13 octobre, l'APE a proposé aux élèves de MS et de GS qui étaient à l'école maternelle de l'Ecancière l'année dernière de participer à un voyage au zoo de St Martin la Plaine (destination de la sortie scolaire de fin d'année annulée pour cause de canicule). Cette sortie était offerte aux enfants. Les autres membres de chaque famille accompagnant ont pu bénéficier de tarifs intéressants. Un bus a été rempli. Ce fut une belle journée pour tous les participants. Merci à l'équipe de l'APE d'avoir organisé ce voyage.

- Travail autour des **albums** : *Si j'étais un chat* de Isabelle & Christophe Loupy et *Trois souris peintres* de Ellen Stoll Walsh. Nous travaillons sur les thèmes du chat, des souris et des couleurs primaires / secondaires.

- Depuis le 15 octobre dernier, des ateliers « Arts Plastiques » sont assurés dans les 3 classes par Agnès Veyre-Serre – artiste plasticienne. Elle interviendra dans l'école en novembre et décembre soit un total de 5 journées. Cette animation est financée par l'APE : 1557€.

- Très prochainement, les **mascottes** arrivent : une dans chaque classe et une quatrième qui fera le lien entre les classes. Elles iront dans les familles (1 mercredi et 1 week-end par enfant).

- **Les APC** (Activités Pédagogiques Complémentaires) : elles sont facultatives et nécessitent l'accord des parents. Elles ne sont proposées qu'aux élèves de MS. Elles se déroulent tous les jours de 11H45 à 12H15. Nous avons démarré la semaine du 16 septembre (pas d'APC la semaine qui précède les vacances ni la semaine du retour de vacances). Les APC auront lieu pendant 18 semaines : principalement travail autour des albums...

Les élèves de la directrice n'auront pas APC à chaque période. En effet, une partie de ces heures sont consacrées à sa charge administrative.

Les élèves de la directrice ne sont pas répartis dans les autres classes car le nombre d'élèves serait trop important par groupe : perte de l'intérêt en petit groupe.

L'équipe enseignante va réfléchir à un fonctionnement pour que tous les élèves puissent bénéficier des APC.

- **La chorale** a recommencé vendredi 13 septembre. Les enfants des 3 classes chantent ensemble un répertoire commun.

- **Le lien avec le Cycle 1** : des Conseils de cycle (avec nos collègues de GS) ont lieu dans le courant de l'année.

- **L'APE** organise une vente de tabliers et de sacs avec le dessin de chaque enfant pour la fin de l'année 2019.

SS NK

- **Noël** : Comme l'année dernière, nous fabriquerons des gâteaux (cuisine dans les classes). Les enfants des 3 classes partageront un goûter dans la grande salle. Il n'y a pas de visite du Père Noël à l'école pour des raisons matérielles et pédagogiques.

- Tout au long de l'année, les enseignants observent les élèves et notent leurs progrès. Conformément aux programmes 2015 de l'école maternelle, nous avons mis en place le Cahier de Suivi des Apprentissages – cahier qui permet de rendre compte des progrès de l'élève, à son rythme, tout au long du cycle 1.

Tous les parents de PS seront actuellement reçus individuellement (octobre et novembre).

- **Les « Portes-ouvertes »** (1 ou 2 dans l'année) : il ne s'agit pas d'un spectacle, les parents sont invités sur le temps de classe à observer les enfants dans 2 ou 3 situations de travail. La première aura lieu le vendredi 22 novembre (10h45-11h45 : classe de Estelle et le vendredi 29 novembre (9h-10h : classe de Claire et 10h30-11h30 : classe de Nathalie & Myriam). Possibilité de faire une délégation de l'accompagnant de l'enfant.

6) Accueils périscolaires

Horaires de garderie : de 7H30 à 8H15, de 11H45 à 12H30 et de 16H15 à 18H30.

Armelle Millon est responsable administratif des accueils périscolaires.

- 7h30 à 8h00 : Armelle
- 8h00 à 8h20 : Armelle & Colette
- 11h45 à 12h30 : Atsem
- 16h15 à 18h30 (goûter à 16h30) : Armelle & Lucie (jusqu'à 17h15)

Constats : La garderie : en moyenne, 16 enfants le matin ; 1 le midi et 18 le soir.

La cantine accueille en moyenne 42 enfants avec une plus forte fréquentation le mardi et le jeudi : 49 et 50 enfants. Suite au mot diffusé les effectifs du mardi et jeudi sont passés à 47 et 45. Les repas sont fournis par l'Agglomération Valence Romans en liaison froide.

La facturation en ligne : en septembre, 70% des familles ont utilisé l'espace familles. Pour ce qui est de la transmission des plannings, actuellement 21% des familles le font via internet.

Les représentants de parents signalent que « l'Espace familles » est très pratique.

Armelle Millon indique qu'une alerte en cas d'inscription ou de désinscription serait la bienvenue.

Remarque : Le Syndicat Intercommunal ne facture pas le repas des enfants qui ne viennent pas à l'école en cas d'absence d'un enseignant non remplacé.

Fréquentation en augmentation : difficultés pour assurer le service cantine dans de bonnes conditions => changements d'horaires pour la rentrée 2020 (conseil école extraordinaire du 17 octobre dernier) : plage horaire du midi augmentée (11h30 à 13h30). Ceux-ci doivent être validés par l'Education Nationale.

7) Matériel et travaux

Cette année, ce sont les cantonniers de Beauregard-Baret qui interviennent dans l'école. Ceux-ci passent toutes les semaines pour nettoyer la cour et pallier à divers désagréments.

Travaux de l'été

- Bungalow enlevé (vendu au club de rugby de St Jean en Royans) + travaux de remise en état et de sécurisation du lieu.

Travaux à venir

- Installation de prises dans le bureau de direction, dans la cuisine jouxtant la salle des maîtres et certaines classes afin de faire disparaître les multiprises (cf. visite de sécurité qui a eu lieu dans le courant de l'année 2019).
- Installation d'un bouton « arrêt d'urgence » (coupure générale de l'alimentation électrique) dans le hall classe 2 – garderie.

Travaux à prévoir

- Revêtement de la cour : apparition de trous qui s'agrandissent avec le temps.
- Réfection de la toiture de la partie de l'école la plus ancienne (demandes de devis en cours)
- Dans le cadre du PPMS, des grilles doivent être posées aux fenêtres qui donnent à l'arrière de l'école.
- Réfection de la cuisine : création d'un passe-plat et déplacement envisagé de la cloison pour l'agrandir + rafraîchissement de la peinture
- Investir dans un lave-vaisselle industriel pour la cantine
- A la place du bungalow, créer un espace en herbe avec un arbre afin que nous puissions avoir un espace ombragé et frais. Déjà évoqué lors du conseil d'école du mois de juin 2019, il est proposé de constituer un groupe de travail ouvert à toutes les personnes intéressées pour réfléchir à ce projet. La directrice fera un mot pour annoncer la création de ce groupe de réflexion.
Il s'agit de faire appel au volontariat, au don de matériaux et mettre en place des chantiers participatifs afin d'alléger les coûts à la charge du SIE et donc des communes.
- Boucher les passes de toits des préaux pour empêcher les oiseaux de nicher.

SS NK

NB : le projet de réhabilitation de la cour qui devait durer 3 ans a été stoppé au bout de 2 ans suite à la suppression de la quatrième classe (installation de la 2ème structure prévue en 2017, marquage au sol).

8) Utilisation des locaux

Le conseil d'école autorise l'Association de Parents d'Elèves à utiliser les locaux de l'école en dehors du temps scolaire pour y tenir ses réunions relatives à l'organisation des actions menées dans le courant de l'année scolaire.

9) Points supplémentaires

- L'équipe enseignante propose de communiquer régulièrement des informations, des photos sur les actions ou événements qui ont lieu à l'école maternelle. Ces documents pourront être relayés au sein des communes via leur site et/ou leur journal communal. Marion Pelloux-Prayer propose que envoyons aux communes les articles dès que l'évènement a eu lieu.

- M. Brunel, adjoint au Maire d'Eymeux, souhaite revenir sur la question du sens de circulation de la rue des Trois Communes. Le sens interdit n'étant pas respecté par les automobilistes, ce sujet a été à plusieurs reprises évoqué lors de différents conseils d'école. La route appartenant à Jaillans, Eymeux et Hostun, Mme Robert, Maire de Jaillans propose que ce sujet soit traité en réunion spécifique par les 3 communes.

Le prochain Conseil d'école est prévu le jeudi 20 février 2020 à 19h30.

Sandrine Sarret
Secrétaire de séance



Nathalie Koussens
Directrice



Ecole Maternelle Intercommunale
175 chemin des trois communes
Hameau de l'Ecançière
26730 EYMEUX
Tél. 04 75 48 86 23